

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL76

présenté par
Mme Thillaye, rapporteure

ARTICLE 32

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« de sécurité des systèmes d'information ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.